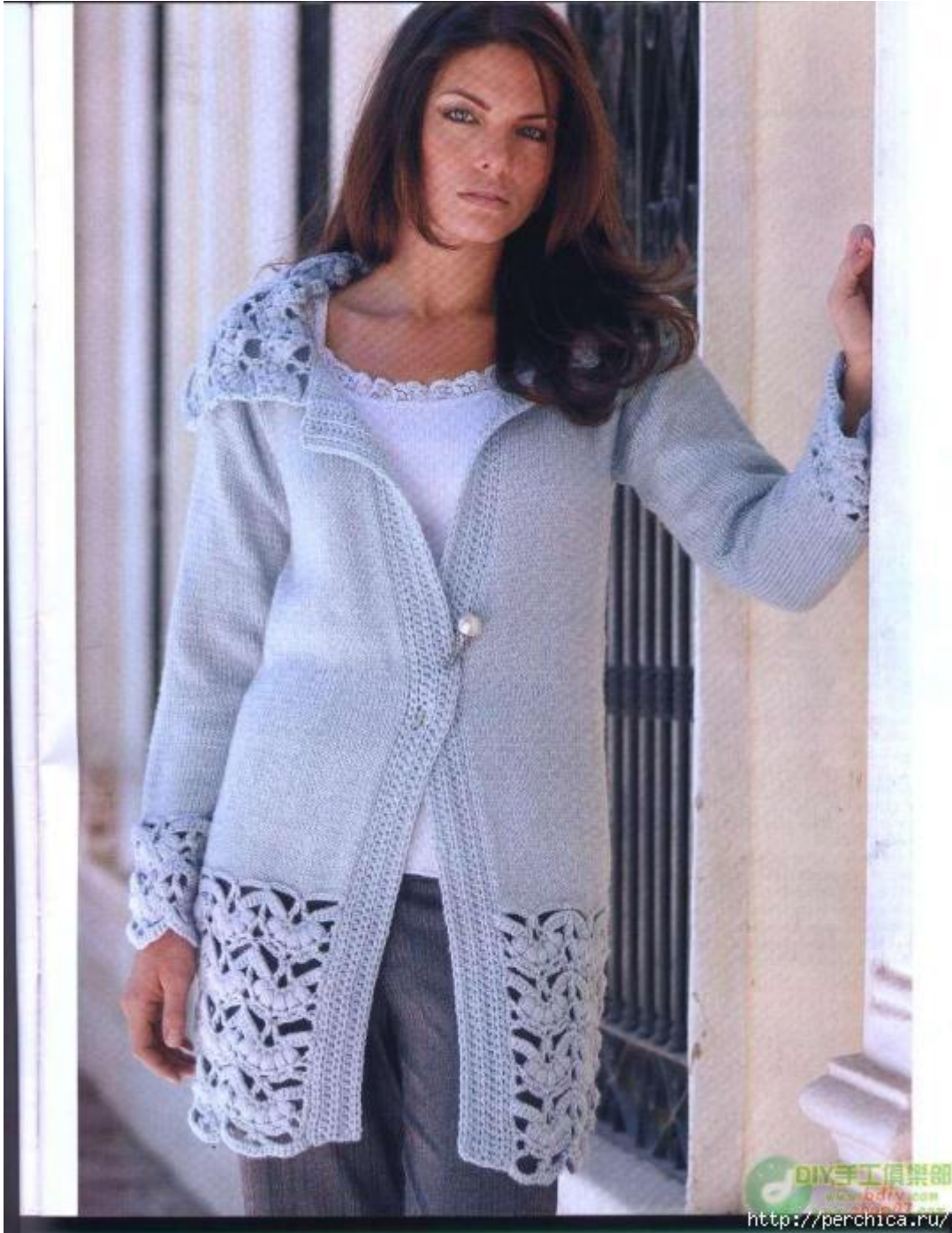


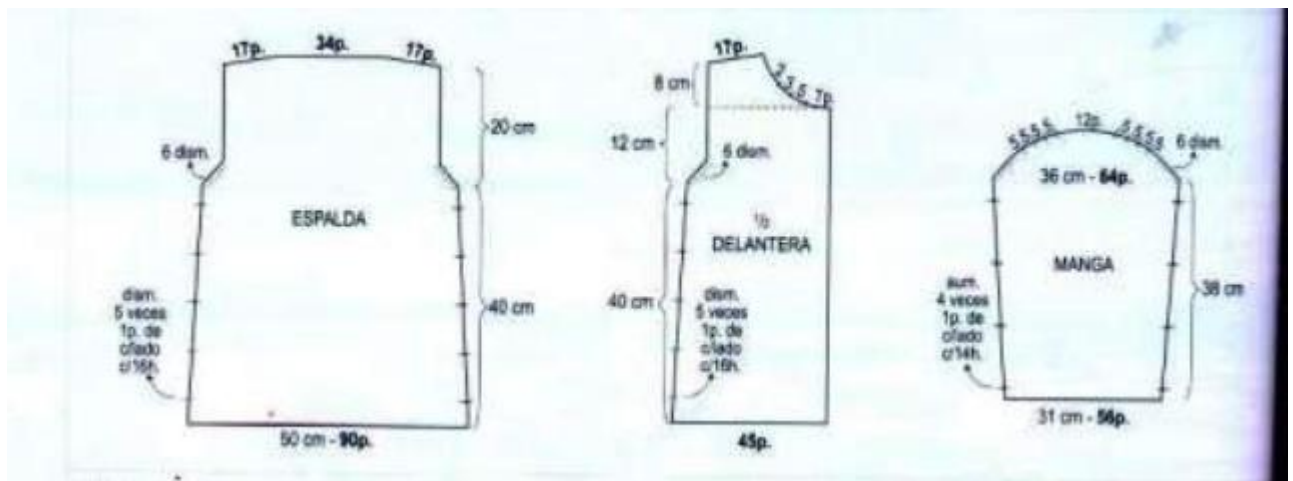
PAR [GRENOUILLETRICOTE](#) · PUBLIÉ 10 MARS 2017

## Une veste tricot-crochet avec une belle bordure pop corn

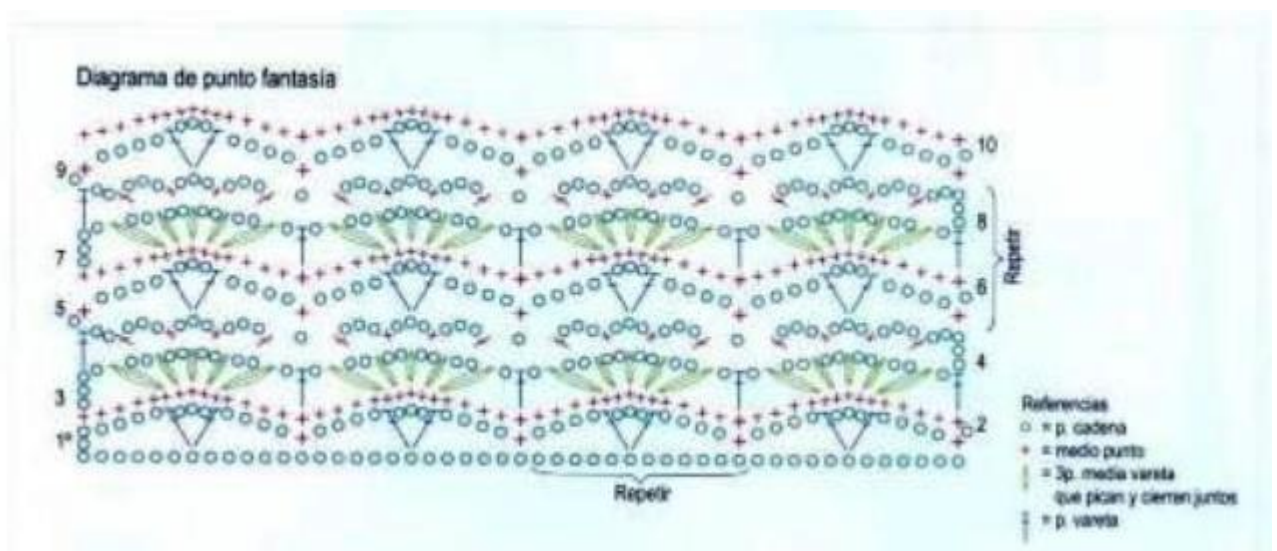
Bonjour, je vous propose une belle association tricot et crochet. Avec une veste tricot-crochet avec une belle bordure pop corn, enfin qui peut être faite de différentes longueurs.



Ce que j'aime beaucoup en plus de la couleur très tendre, c'est la bordure réalisée avec le point pop corn.



Voilà le schéma des différentes pièces à faire, le modèle présenté est réalisé au tricot, avec le point jersey. Mais vous pouvez aussi le faire au crochet soit en mailles serrées, soit en brides.



Et voilà le diagramme de la bordure, les pop corn sont fait avec 5 brides.

Le dessin se fait avec un multiple de 12 mailles. Je vous conseille de faire la bordure du bas en une fois quand les dos et devants sont assemblés, vous reprenez les mailles au crochet.



Vous faites la même bande pour les poignets ainsi que pour le col.



Vous finissez par une patte au crochet sur les devants. Ici il n'y a pas de boutonnage, mais vous pouvez le prévoir. Cette superbe veste est réalisée avec une laine pour des aiguilles n°4.5 et un crochet n°5.

Je trouve ce modèle magnifique, vous pouvez le faire en veste courte, mi-longue ou longue. Mais aussi en pull.

Voilà pour une veste tricot-crochet avec une belle bordure pop corn.

D'habitude je vous dis bonne journée, ce que je fais toujours avec un grand plaisir, mais ...

Nous avons eu la journée de la femme qui a bien commencé puisque la plainte pour harcèlement d'un député français a été classée pour date de péremption et ce "regneugneu" n'a rien trouvé de mieux que de porter plainte contre la victime pour diffamation ... je ne vais pas m'attarder sur ce que j'en pense ...

Mais aujourd'hui je voudrai vous parler de l'attitude d'un député polonais sur ce qu'il pense des femmes, cet individu est habitué à la provocation pas très glorieuse, mais là ... c'est certainement la fois de trop !

Aussi je vous met le lien d'une pétition qui demande sa démission, en effet nos élus sont là pour nous représenter, nous défendre et nous protéger. Et non pas : la ségrégation, la méchanceté, la dévalorisation.

Ils sont là parce que nous les avons élus, nous aussi les femmes.

Alors utilisons ce pouvoir de la pétition, car nous aussi nous avons le droit de le démettre :

[ensemble, débarrassons-nous de ce semeur de haine](#)

Vous avez juste un clic à faire sur "signez maintenant" ( à l'heure où je fais cet article les 750 000 signatures ont déjà été dépassée). Je vous demande de partager sans modération.

Je vous remercie.